

MAIRIE DE VILLERÉAL

LE JOURNAL

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 8 - JUILLET/AOÛT/SEPTEMBRE 2024

À LA UNE

Zoom sur le nouveau budget communal

Le Conseil municipal a adopté en avril dernier le budget 2024.

Le budget communal est un acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

Afin de garantir l'équilibre budgétaire, les prévisions sont scindées en deux parties : 1 880 000 € en fonctionnement et 494 000 € en investissement.

Pages 4 et 5

UN PEU D'HISTOIRE...

20 août 1944 : la Résistance villeréalaise défile dans Agen libéré

En cette année 2024, la nation commémore le 80ème anniversaire du Débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie, qui donna le coup d'envoi de l'insurrection : dans toute la France, les forces de la Résistance intérieure sortent peu à peu de l'ombre pour libérer le territoire du joug allemand. À Villeréal aussi, les maquisards passent à l'action.

Page 7



LE MOT DU MAIRE

Un été villeréalais riche en événements et découvertes

par Jean-Jacques Caminade

À Villeréal, comme dans notre Communauté de communes, l'économie touristique est un apport essentiel à la vie de nos villages. Grâce à une offre de lits touristiques particulièrement étoffée, notre village et les communes environnantes sont bien équipés pour accueillir les visiteurs.

En parallèle, nous avons la grande chance de bénéficier d'une variété d'offres commerciales qui enrichissent notre quotidien et celui des touristes. Ces services viennent compléter la beauté des paysages, la qualité de l'accueil et la richesse culinaire que nous offrons.

Cependant, les visiteurs recherchent aussi des loisirs diversifiés. C'est dans ce domaine que Villeréal brille particulièrement, en proposant une large gamme de manifestations, de spectacles et d'animations. Ces événements ne s'adressent pas uniquement aux touristes, mais aussi aux Villerréalais, selon leurs disponibilités en cette période où le travail est souvent intense. Marchés de producteurs du lundi soir, brocantes, expositions de voitures anciennes, 15ème édition du festival de théâtre, spectacle équestre du 14 juillet, festival de jazz de juillet, expos, vide-greniers, Bodega, soirées de courses hippiques, etc. Sans oublier la grande "Nuit d'été" organisée cette année par le Conseil départemental le jeudi 1er août. La promesse de moments inoubliables !

Pour avoir une vision complète de ce que vous réserve l'été, vous trouverez l'essentiel du programme estival dans ce journal.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent été, riche en découvertes et en moments de convivialité !

Dans ce numéro :

- **Le mot du Maire**

Un été villeréalais riche en événements et découvertes

- **À la une**

Zoom sur le nouveau budget communal

- **Un peu d'histoire ...**

20 août 1944 : la Résistance villeréalaise défile dans Agen libéré

— Page 1

- **L'actualité en bref**

Verdict pour "Le village préféré des Français" ! Les lauréats du Budget Participatif. Horaires d'été à la déchetterie. La "route partagée" route d'Issigeac. La prochaine saison d'opéras. Fiscalité directe locale. De l'eau à la fontaine Saint-Roch ! Opération dératization. Visites guidées de la bastide. Marché estival du mercredi matin. Un container maritime pour le réemploi de vos objets inutilisés. Un label pour l'hippodrome. Travaux route de Vergnes. Cimetière : prix des concessions. De nouveaux commerces dans la bastide. Nouveau règlement "Terrasses". Nouveaux horaires à l'école maternelle.

- **L'état civil**

— Pages 2 et 3

- **À la une**

Zoom sur le nouveau budget communal

— Pages 4 et 5

- **L'agenda de l'été**

- **Un peu d'histoire ...**

20 août 1944 : la Résistance villeréalaise défile dans Agen libéré

— Pages 6 et 7

- **Dans nos écoles**

Bilan de l'évaluation des écoles maternelle et élémentaire

- **Le coin des assos**

Une association à (re)découvrir : Campagn'Art

— Page 8

L'ACTUALITÉ EN BREF

VERDICT POUR "LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS" !

Les quatorze villages en compétition pour "Le village préféré des Français 2024" ont été dévoilés au mois de février dernier, avec notamment la nomination de Villereal. Stéphane Bern annoncera le nom du vainqueur le jeudi 11 juillet à 21h10 sur France 3.

LES LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF

Le 10 juin dernier, le Conseil départemental a dévoilé la liste des lauréats de la troisième édition de son Budget Participatif Citoyen. Cette année, cinquante-huit projets parmi les cent dix-huit soumis au vote ont été retenus par les citoyens votants. A Villereal, l'association USEP de l'école élémentaire l'emporte et va ainsi pouvoir compléter son équipement en matériel sportif. De son côté, le club de rugby des 4 Cantons BHAP pourra acquérir un mini-bus pour assurer ses déplacements. Félicitations à eux !

HORAIRES D'ÉTÉ À LA DÉCHETTERIE

Pour la seconde année, les horaires d'été dans les déchetteries de notre Communauté de communes ont repris depuis le lundi 17 juin en prévision des probables épisodes de canicule à venir cet été. Ainsi à Villereal, la déchetterie est ouverte pour cette période du mardi au samedi de 7h30 à 14h00. Elle est fermée le lundi. Ces horaires sont d'actualité jusqu'au samedi 7 septembre.

LA "ROUTE PARTAGÉE" ROUTE D'ISSIGEAC

L'expérimentation d'une "route partagée", aussi appelée "chaussidou", à hauteur des ponts qui enjambent le Dropt sur la route d'Issigeac, a débuté mi-mai. Sur une seule voie à double sens, deux bandes latérales de 1,20 m de large sont intégrées, permettant aux cyclistes ou aux piétons de circuler en toute sécurité. Les automobilistes ont la possibilité de se déporter sur ces bandes latérales lorsqu'elles sont libres. A la fin de l'été, un bilan sera fait sur ce dispositif afin de décider de sa pérennisation ou non.

LA PROCHAINE SAISON D'OPÉRAS

C'est une belle saison d'opéras qui s'est achevée le 11 mai dernier avec la retransmission depuis New-York de "Madame Butterfly" de Giacomo Puccini. En moyenne cette année, soixante-douze spectateurs ont assisté à chaque opéra. La prochaine saison, qui comportera huit soirées dont une majorité de grands classiques et quatre versions inédites, sera diffusée à partir du samedi 5 octobre avec "Les contes d'Hoffmann" de Jacques Offenbach. Toujours à la salle François-Mitterrand, évidemment !

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Lors du Conseil municipal du 10 avril dernier, les élus ont voté le maintien des taux des trois taxes perçues directement par la commune. Ainsi, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), instaurée en 2023, reste identique à 15,06 %. La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) demeurent respectivement à 43,46 % et 81,90 %, inchangées depuis 2011.

DE L'EAU À LA FONTAINE SAINT-ROCH !

La fontaine du "rond-point des Pompiers" a été remise en route il y a quelques semaines par les agents du service technique. Le bassin a été totalement nettoyé, la pompe changée. A noter que l'eau provient de la source sous-jacente, il n'y a pas de gaspillage d'eau potable !



OPÉRATION DÉRATISATION

La campagne de dératization du printemps s'est déroulée dans notre village du 17 au 21 juin, assurée par une société professionnelle d'Agen. Sont traités les réseaux d'égouts, les abords de la station d'épuration et des bâtiments communaux, ainsi que les différents lotissements. Pour ce faire, des produits raticides et des pièges mécaniques

sont utilisés en fonction des zones. Les rongeurs, en plus d'être des nuisibles, peuvent causer des dommages matériels et présenter des risques pour la santé humaine. Comme chaque année, une seconde campagne est prévue pour l'automne.

VISITES GUIDÉES DE LA BASTIDE

En juillet et en août, Zoé, la nouvelle guide conférencière de l'office de tourisme Cœur

de bastides, assurera des visites guidées de Villereal d'une heure tous les mardis à 11h. Réservations : <https://tinyurl.com/24qz94yq>

MARCHÉ ESTIVAL DU MERCREDI MATIN

Symbole du retour de l'été, ce marché supplémentaire se déroulera cette année jusqu'au 18 septembre prochain, avec de nouveaux forains.

UN CONTAINER MARITIME POUR LE RÉEMPLOI DE VOS OBJETS INUTILISÉS

La Communauté de communes s'est dotée de quatre containers maritimes pour ses quatre déchetteries. Ceux-ci ont pour vocation de stocker les objets en état de fonctionnement qui vous encombrant. En mai dernier, le centre social ECLATS, avec sa "Recycl'rit", a signé une convention avec la Communauté de communes qui l'autorise à récupérer les objets déposés dans les containers de Villeréal et Castillonès : mobilier, électroménager, décoration, bricolage, jardinage, culture, audiovisuel, sport... Pour rappel, vous pouvez également déposer vos objets directement à la Recycl'rit les mardis et vendredis de 9h à 12h. Ensuite, les différents objets sont exposés dans un espace de présentation, ouvert les mardis, vendredis et samedis de 9h à 12h, qui permet à chacun de choisir les objets auxquels il souhaite donner une seconde vie. La participation financière est libre.

UN LABEL POUR L'HIPPODROME

Le label EquuRES est une démarche nationale de qualité environnementale et bien-être équin spécifiquement développée pour la filière équine, à savoir centres équestres, éleveurs, entraîneurs, hippodromes, centres de formation ou encore cliniques vétérinaires équines. Bien-être animal, économies d'énergie, préservation de l'environnement, etc. sont autant de sujets ainsi abordés. Pour recevoir ce label, Jean-Michel Bouyou, président de la société hippique, et son équipe ont dû remplir un cahier des charges rigoureux et ont été audités par un évaluateur agréé. L'hippodrome de Villeréal a ainsi été labellisé au printemps.

mes, centres de formation ou encore cliniques vétérinaires équines. Bien-être animal, économies d'énergie, préservation de l'environnement, etc. sont autant de sujets ainsi abordés. Pour recevoir ce label, Jean-Michel Bouyou, président de la société hippique, et son équipe ont dû remplir un cahier des charges rigoureux et ont été audités par un évaluateur agréé. L'hippodrome de Villeréal a ainsi été labellisé au printemps.

TRAVAUX ROUTE DE VERGNES

La route de Vergnes a nécessairement été dégradée par les travaux entrepris pour la réalisation de la chaufferie au bois voisine. La réfection totale de cette chaussée est prévue fin juillet. Les travaux de réalisation de la chaufferie suivent jusqu'à présent le calendrier prévu.

CIMETIÈRE : PRIX DES CONCESSIONS

La tarification des concessions dans les cimetières de Villeréal et Parisot n'avait pas été revalorisée depuis 2002. Depuis le 1er avril 2024, le tarif au m2 est désormais de 75 €, 100 € et 150 € pour les concessions de respectivement quinze, trente et cinquante ans. Le tarif d'une case au columbarium passe à 450 € pour trente ans ; et 400 € pour trente ans pour les cavurnes du cimetière de Parisot.

NAISSANCE

DECOLY Tylio, le 9 mai 2024 à Bergerac

DÉCÈS

BARRAU-DE-PEY Hortense, née le 25 février 1929, veuve de **BEAUDOUT** Guy, le 28 mars 2024 à Villeréal

LÉGER Marie, née le 2 juillet 1946, épouse de **SOULAGE** Régis, le 5 avril 2024 à Villeréal

JARGUEL Jacques, né le 21 novembre 1957, époux de **SÉGUREL** Marie, le 20 avril 2024 à Villeneuve-sur-Lot

BRACCHI Roselyne, née le 28 février 1941, veuve de **BELLEMARE** Pierre, le 30 mai 2024 à Agen

JACOB René, né le 10 juin 1931, époux de **BLOT** Jeannine, le 10 juin 2024 à Monflanquin.

La veille au soir des événements de l'été (marchés, vide-grenier, etc.), n'oubliez pas d'enlever votre véhicule sur l'ensemble du périmètre de la manifestation !

DE NOUVEAUX COMMERCES DANS LA BASTIDE

Du côté du tour de ville, il ne vous a sûrement pas échappé que depuis le 1er mai, le restaurant "Les Marronniers" a été rebaptisé "Histoire(s)... Chez Bebey" suite à sa reprise par la famille Beyris. Vous y trouvez une cuisine basée sur des produits de saison, en partenariat avec des producteurs et des commerçants de proximité, ainsi que "le coin de la boucherie" où vous pouvez choisir vous-même la pièce de viande que vous souhaitez déguster sur place.



Photo © Alexis Beligond



Photo © Delphine Van Hooren

A deux pas de là, un nouvel établissement de prêt-à-porter, "Loélia Concept Store", a ouvert ses portes depuis le 14 mai, à côté de la boutique de producteurs "Pays'en direct". Maysan Croisile, originaire de Saint-Eutrope-de-Born, a misé sur des tendances actuelles et un style "branché". Son atout : la personnalisation de vêtements à la demande, par exemple lors d'événements particuliers ou bien pour les associations. Un pôle enfant est aussi mis en avant, avec la proposition de boîtes cadeaux (naissance, anniversaire, ...) personnalisables à souhait. Des créateurs locaux seront aussi exposés en boutique chaque mois.

NOUVEAU RÈGLEMENT "TERRASSES"

Un nouveau règlement "terrasses" a été adopté par les élus afin d'harmoniser l'occupation du domaine public de façon cohérente. Il précise notamment l'aspect des terrasses et donne des dispositions générales sur le mobilier, les accessoires et les matériaux utilisés. Il est consultable sur le site internet mairie-villereal.fr. Les tarifs

d'occupation de l'espace public ont également été revus, ce qui n'avait pas été fait depuis 2008. L'occupation d'un m2 de terrasse est maintenant à 15 € par an et un m2 d'étalage à 8 € par an.

NOUVEAUX HORAIRES À L'ÉCOLE MATERNELLE

À partir de la rentrée de septembre prochain, l'entrée en classe et la sortie à

l'école maternelle seront avancées de quinze minutes afin que les horaires entre les écoles maternelle et élémentaire ne coïncident plus. Les trajets pour les familles ayant des enfants scolarisés dans les deux établissements seront ainsi facilités. Ces nouveaux horaires ont été adoptés lors du Conseil municipal du 26 juin dernier, suite à une demande des parents d'élèves.

Zoom sur le nouveau budget communal

Lors de sa séance du 10 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le compte administratif 2023 et a voté le budget primitif 2024. Sur ces deux pages, découvrez les principaux éléments pour comprendre le budget de notre commune.

2023 en quelques chiffres

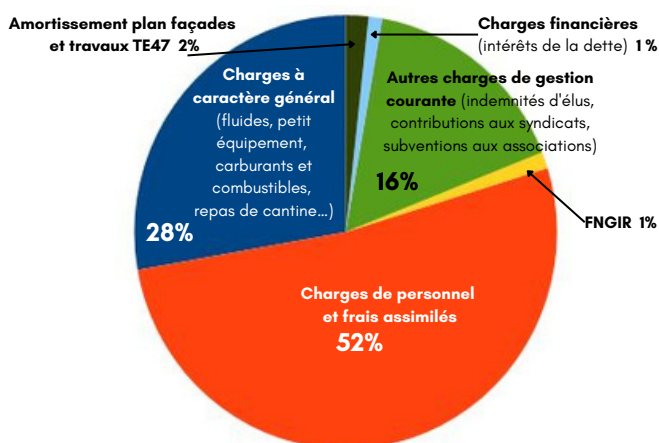
DÉPENSES

- 132 164 € : remboursement d'emprunts et intérêts
- 45 048 € : cotisation au SDIS du Lot-et-Garonne (Service de Défense Incendie et de Secours)
- 42 875 € : subventions annuelles et exceptionnelles aux associations
- 52 060 € : électricité (éclairage public et bâtiments communaux)

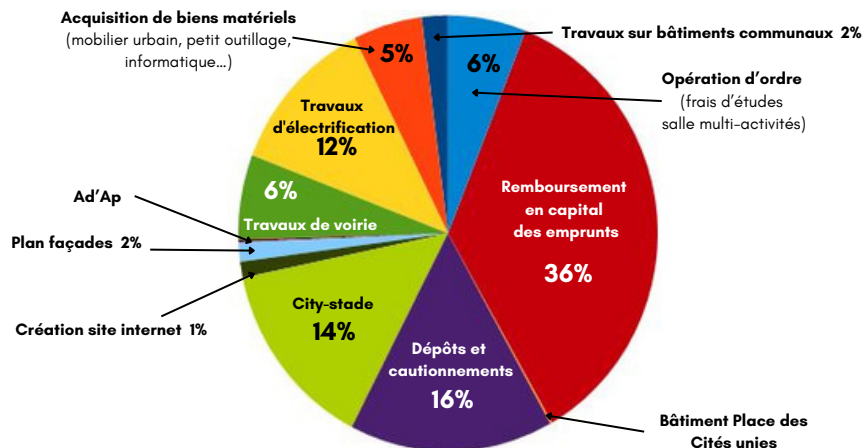
RECETTES

- 562 573 € : impôts directs payés par les particuliers et les entreprises
- 133 133 € : compensation reversée par la CCBHAP.

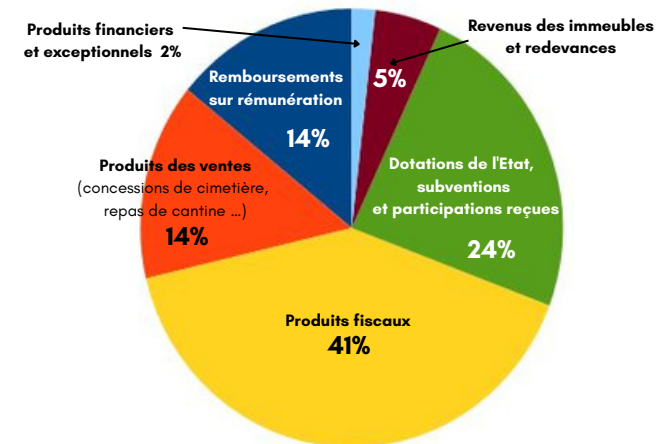
2023 - Dépenses réelles de fonctionnement : 1 382 836 €



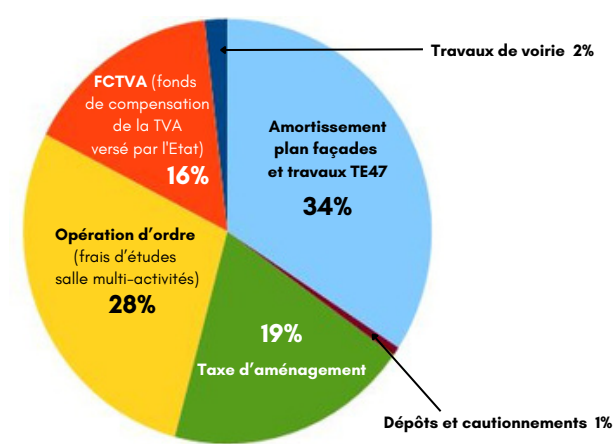
2023 - Dépenses réelles d'investissement : 329 937 €



2023 - Recettes réelles de fonctionnement : 1 894 311 €



2023 - Recettes réelles d'investissement : 70 087 €



Quelques définitions pour mieux comprendre

Compte administratif et budget primitif

Le **compte administratif** est l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées et vérifiées de l'année écoulée. C'est sur la base de ces résultats comptables que les besoins à venir pour le fonctionnement de la commune sont évalués et que les investissements réalisables sont estimés. Le **budget primitif** est lui une projection de ce que pourront être nos recettes et nos dépenses dans l'année à venir.

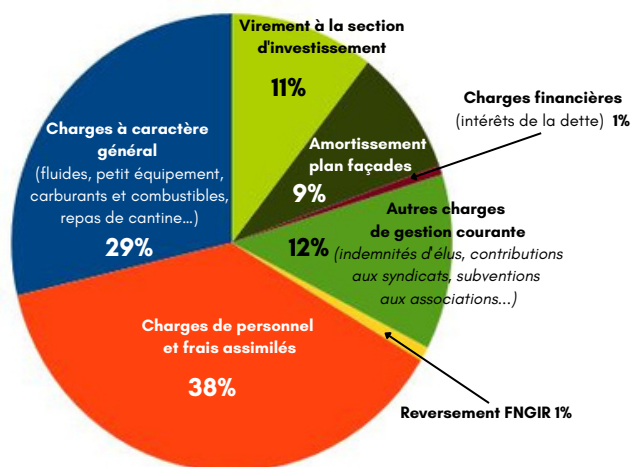
Un budget est scindé en deux parties : le fonctionnement et l'investissement. Dans chacune des deux catégories, on distingue les recettes et les dépenses. Par principe, il est conseillé de surestimer les dépenses et de minimiser les recettes pour se donner une marge de manœuvre. Et contrairement au budget de l'Etat, nous avons l'obligation de présenter un budget équilibré, c'est-à-dire de prévoir autant de dépenses que de recettes.

Les investissements pour 2024

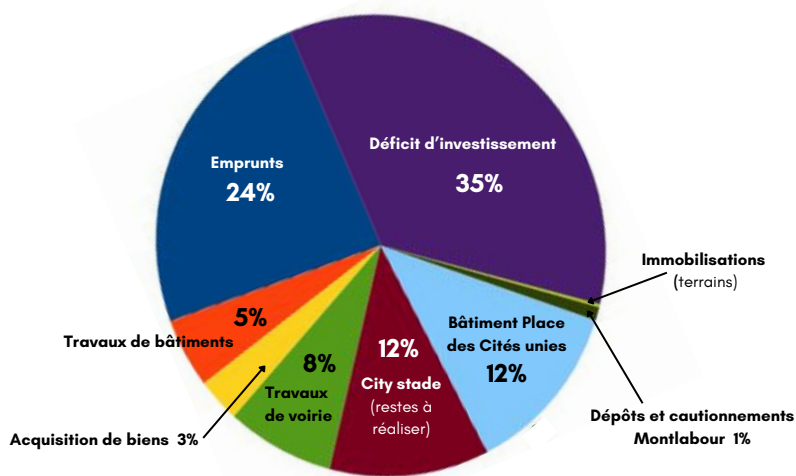
Pour cette année, 494 000 € sont inscrits en prévision en investissement. Cette enveloppe comprend notamment le projet de rénovation de l'ancien bâtiment de l'Espace Numérique pour un montant de 61 000 €, soit environ 12% du budget total. Sont envisagés également, des travaux de sécurisation à l'entrée de la route de Monflanquin, des travaux sur les bâtiments municipaux et la poursuite de l'effacement des réseaux. Le remboursement des emprunts représente quant à lui environ 24% de nos dépenses. Enfin, les "restes à réaliser", c'est-à-dire les travaux engagés en 2023 non terminés et à payer, équivalent à 12% des dépenses à prévoir ; il s'agit notamment de la fin des travaux du city-stade.

A noter que malgré la diminution des différentes dotations, la hausse des coûts énergétiques et l'augmentation générale du coût de la vie, le Conseil municipal a choisi de maintenir un montant total de 45 000 € pour soutenir les trente-huit associations de Villeréal dans leurs projets d'équipement et leurs activités annuelles.

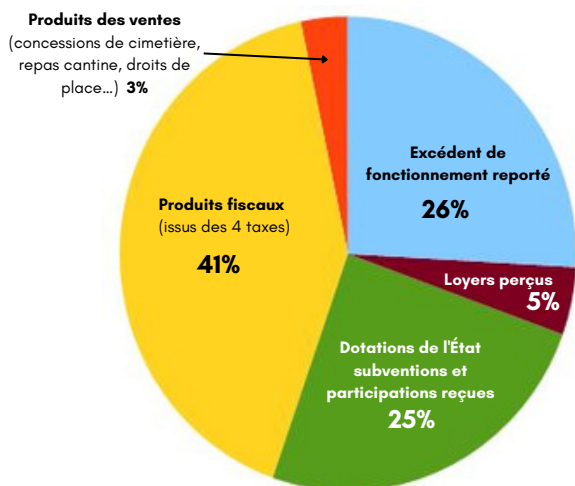
2024 - Dépenses de fonctionnement prévues : 1 881 268 €



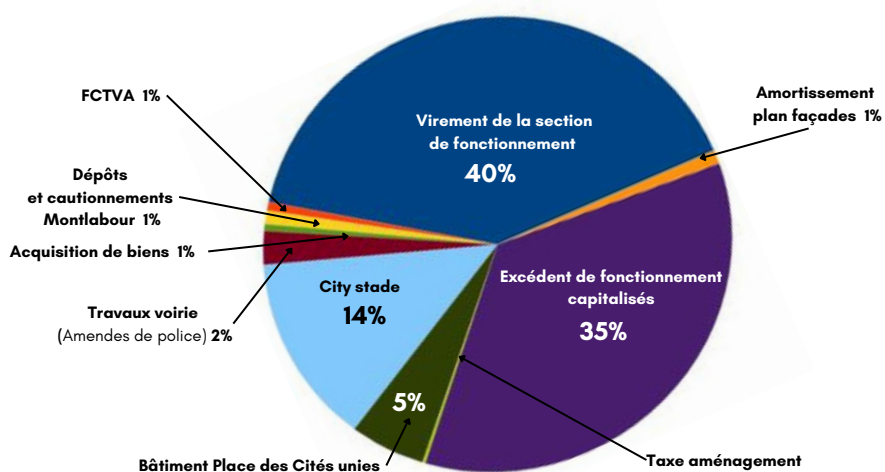
2024 - Dépenses d'investissement prévues : 493 917 €



2024 - Recettes de fonctionnement prévues : 1 881 268 €



2024 - Recettes d'investissement prévues : 493 917 €



Fonctionnement ou investissement ?

La section de **fonctionnement** présente toutes les opérations de dépenses (frais de personnel, carburants, combustibles, intérêts de la dette, etc.) et de recettes (quatre grands impôts directs locaux, dotation globale de fonctionnement (DGF), dotation générale de décentralisation (DGD), etc.) nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité. Le surplus constitue l'autofinancement qui permet le financement des investissements prévus.

La section d'**investissement** présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours (travaux neufs, grosses réparations, acquisitions, etc.). Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou développer le patrimoine de la collectivité.

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

LES MARCHÉS DE PRODUCTEURS

Les lundis soir, place de la Halle,
du 1/7 au 9/9, de 18h à 23 h.

BROCANTES

Les dimanches 14/7, 11/8 et 8/9.

RASSEMBLEMENTS DE VÉHICULES DE COLLECTION ET CONCERTS

Les dimanches 28/7, 25/8 et 22/9.
Concerts à 11h sous la halle.

VIDE-GRENIERS

- **Dimanche 18/8** dans la Bastide,
par l'Amicale des commerçants
- **Dimanche 1/9** au boulodrome,
par la Pétanque villeréalaïse.

9ème FESTIVAL DE JAZZ

Jeudi 25/7 à 20h : Orchestre des bastides
Vendredi 26/7 à 20h : Rémi Dugué quartet
Samedi 27/7 à 20h : Sheik of swing
Dimanche 28/7 à 10h30 : Noémi Wahl quartet.
Sous la Halle.

BODÉGA

Dimanche 25/8

Groupes rock, orchestres, banda, batucada,
danse à travers la bastide. Enfants : jeux de 18h à
20h, maquillage de 18h à minuit.
Restauration sur les stands. De 18h à 2h.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 7/9 de 9h à 12h
sur le marché, place du 19 mars 1962.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 21/9 et dimanche 22/9

- Visites guidées de la bastide par la guide de l'office de tourisme - Dimanche 22/9 : 10h30 et 14h30
- Exposition "Boire et manger au temps des bastides". Sous la halle (selon météo), samedi 14h-18h et dimanche 10h-18h



FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Commémoration au monument aux morts de Villereal à 11h.
Bal sous la Halle à partir de 21h, animé par l'orchestre Eliane Pittet.
Départ de la retraite aux flambeaux depuis l'hippodrome vers 22h30, encadrée
par les pompiers ; traversée du village et parcours jusqu'au stade de rugby d'où
les feux d'artifice seront tirés à 23h30.

NUIT D'ÉTÉ

Jeudi 1/8

- 16h30 et 17h30 : visite décalée de Villereal - inscriptions sous la halle
- diverses animations à travers la bastide (Radio 4, Bissière, etc.)
- repas "Nuit d'été" dans les restaurants de Villereal et sous la halle par des associations
- 21h00 : spectacle "La cuisinière" par la compagnie "Tout en vrac" sur le parvis de l'église
- 19h30, 20h30 et 21h45 : animations musicales par le "Toupiti Big band".

CONCOURS DE PÉTANQUE

Au boulodrome

- **Jeudi 25/7** : triplettes vétérans à 14h30
- **Jeudi 15/8** : tête-à-tête féminins et masculins à 8h30 - doublettes mixtes à 14h30
- **Vendredi 23/8** : concours organisé par le Comité des Fêtes de Rives.

CONCERTS CLASSIQUES

Mercredi 24/7 : Les Soirées Baroques, Bach, Magnificat et Messe brève en Fa
par le chœur du festival et "Les Passions", orchestre baroque de Montauban.
Eglise de Villereal à 21h.

Mercredi 7/8 : 36ème Festival du Périgord Pourpre, chœur Bayonne Pays Basque, Euskal Herriko - Baionako Abesbatza - Polyphonies basques
Eglise de Villereal à 21h.

Samedi 10/8 : "Variations Goldberg" de J-S Bach

par le trio à cordes Irène Martin-Giovaninetti, violon, Mathieu Lamouroux, alto
et Bertille Arrué, violoncelle.
Ferme de Grangeneuve à 20h30. Réservations 06.84.34.09.87.

Vendredi 13/9 : "Salga La Luna", du jazz acoustique fougueux y dulce

Avec un saxophoniste et un guitariste.
Chapelle de Parisot à 20h30. Réservations Office de tourisme.

"UN FESTIVAL À VILLERÉAL"

15ème édition

Voir le théâtre autrement
du mercredi 3 au mercredi 10/7.

Toute la semaine, le matin, l'après-midi ou
en soirée, en des lieux divers de Villereal,
découvrez : musique, théâtre, lecture,
danse, concert, exposition. Plus de trente
spectacles vous attendent pendant ces huit
jours !

Programme détaillé sur le site
<https://unfestivalavillereal.org>.
Billetterie sous la halle de 10h30 à 12h30 et
de 16h à 21h.
Réservations au 07.66.86.92.10 ou par e-
mail (unfestivalavillereal@vous-etes-ici.org).

15 ANS
UN FESTIVAL
À VILLERÉAL



LES EXPOS



Jean-Louis Viriglio Peinture, dessin, sculpture
Espace Jean Moulin du 12 au 22/7 - Entrée libre.

FocaleNuArt Festival de la photographie de nu
artistique - 14ème rencontre
Espace Jean Moulin du 27/7 au 4/8 - 10-12h et
15-19h - Entrée libre (les moins de 18 ans doivent
être accompagnés).

Estiv'ARTS avec quatorze artistes : peintres,
aquarellistes, photographes, auteurs.
Espace Jean Moulin du 6 au 16/8 - 10-19h -
Entrée libre.

UN PEU D'HISTOIRE...

LES COURSES HIPPIQUES SIX RÉUNIONS NOCTURNES

20/7 : Hippodrome en fête
27/7 : Grand prix Baron d'Ardeuil
AOC Buzet

3/8 : Grand prix de Villeréal

10/8 : Courses à "réclamer"

17/8 : Animations diverses

24/8 : Clôture du meeting

De 19h30 à 23h30. Jeux enfants gratuits: structures gonflables, poneys. Repas avec réservation conseillée au 06.79.68.90.10 ou 05.53.36.09.65 ou 05.53.36.62.14

SPECTACLE ÉQUESTRE

Dimanche 14/7

Organisé à l'hippodrome par l'association "Cheval notre ami". Ouverture des portes à 18h, animations pour les enfants (château gonflable, poneys...). Restauration sur place avec food trucks, glacier et buvette.



À la fin du spectacle, départ depuis l'hippodrome de la retraite aux flambeaux encadrée par L'Amicale des Pompiers de Villeréal, jusqu'au stade pour assister au feu d'artifice.

FÊTE DU CHEVAL

Dimanche 29/9

Cheval notre ami fête ses 30 ans !

Thème autour de l'Espagne.

Rallye équestre le matin à partir de 8h. Le matin, animations par une troupe d'échassiers dans le bourg de Villeréal. Bénédiction des cavaliers sur la place de l'église vers 12h. À l'hippodrome à partir de midi, repas, jeux gratuits pour les enfants, animations diverses autour du cheval, présentations par de jeunes talents. Spectacle à 16h30 par la troupe de Cédric Matock.

20 août 1944 : la Résistance villeréalaïse défile dans Agen libéré

Dans la France déchirée de Vichy, nombreux sont les patriotes qui ne se résignent pas à la défaite. Le Villeréalaïse ne fait pas exception. Dès l'été 1942, la Résistance s'organise sous l'impulsion de trois grandes personnalités locales : François Cassé, l'instituteur du village, Georges Bonnaud, qui forme le groupe "France", et Georges Gaillard, mécanicien, agent de liaison de l'Armée secrète (A.S.). Des contacts discrets s'établissent ; les divergences idéologiques s'estompent et l'on fait bloc au nom de l'intérêt supérieur de la nation. Soutenus par les parachutages de Londres, les premiers maquis se forment, s'arment et s'équipent. Peu à peu, les effectifs s'étoffent – bientôt grossis par les réfractaires au STO. La plupart des maquisards ont une petite vingtaine d'années à peine. Le plus jeune, Robert Embry, n'a pas 17 ans quand il rejoint le groupe Cassé – à l'insu de ses parents ! Encadrés par des instructeurs, ils apprennent le maniement des armes, les techniques de guérilla... Ils bénéficient du concours et de la complicité bienveillante d'une grande part de la population de Villeréal.

Les groupes multiplient embuscades, sabotages et coups de main, pour contrer les incursions meurtrières de l'occupant. Derrière les volets clos, les postes de TSF grésillent : on attend le message codé de la BBC qui annoncera le débarquement. Il tombe le 5 juin 1944 au soir : "Il a une voix de fausset". À Villeréal, Georges Gaillard reçoit l'ordre d'insurrection : "La prudence est recommandée".

Aussitôt, fusils, grenades et mitraille sortent de la paille !

Trois mois durant, les maquisards livrent de féroces combats pour déloger l'ennemi. Le 14 juillet, le bataillon Cassé paie le prix du sang dans le tragique massacre de Tourliac. Bras armé du Groupe France, le bataillon FTP Bernard Palissy, conduit par Fernand Thomas et Willy Robinson, participe aux terribles batailles de Mouleydier, Saint-Côme, Aiguillon, Frégimont... Après avoir contribué à la libération de Villeneuve, il converge dans la nuit du 17 au 18 août avec les autres troupes FFI sur Agen pour mettre en fuite Allemands et miliciens.

Le 19 août, *Le Petit Bleu* titre : "Ils sont partis !". La ville en liesse se pavise de bleu-blanc-rouge et, le lendemain, les libérateurs, défilent dans Agen sous les vivats. Parmi eux, les hommes du bataillon villeréalaïse Bernard Palissy, harassés mais triomphants, emmenés par Willy Robinson.

Mais la guerre n'est pas finie...

Le Lot-et-Garonne ne sera réellement libéré que le 27 août et, jusqu'en mai 1945, beaucoup de nos jeunes patriotes reprendront les armes. Les uns intégreront le Bataillon de l'Atlantique pour nettoyer les dernières poches allemandes de Royan, la Pointe de Grave et La Rochelle. D'autres rejoindront la Brigade légère Garonne pour repousser l'ennemi d'Alsace et le pourchasser jusqu'en Allemagne.



Willy Robinson (1er rang à droite) défile en tête du bataillon Bernard Palissy à Agen le 20 août 1944.
Au 2e rang à gauche : le lieutenant FFI Gabriel Taudière, 20 ans.

En reconnaissez-vous d'autres ?
Envoyez vos réponses à
villerealcollecte@gmail.com

Photo © coll. Isabelle Taudière

DANS NOS ÉCOLES

L'Education Nationale a amorcé depuis la rentrée scolaire 2020 la mise en œuvre à l'échelle nationale, de façon systématique et régulière, d'un dispositif d'évaluation des établissements scolaires, de l'école maternelle au lycée. Cette année scolaire, les écoles maternelle et élémentaire de Villeréal ont été concernées. L'objectif est d'améliorer la vie à l'école et la réussite des élèves, ainsi que de dégager des axes de travail pour le prochain projet d'école.

Quelles étapes ?

La première phase de ce travail a été une auto-évaluation qui a occupé les directrices de septembre à décembre 2023. Après une introspection des équipes enseignantes, elles ont étudié le contexte historique, géographique, sociologique et économique des écoles de Villeréal. En novembre, un questionnaire a été transmis aux parents, un autre soumis aux enfants. Elles ont synthétisé le tout afin de rédiger un rapport d'auto-évaluation.

Fin mars, trois évaluateurs externes, conseillers pédagogiques et inspecteur de l'Education Nationale venus de Gironde et de Dordogne, ont visité les locaux des deux écoles et rencontré différents groupes de personnes : des parents, des enfants, les équipes enseignantes, des élus, les ATSEM, le personnel de cantine, le psychologue scolaire, l'enseignante spécialisée ainsi que le personnel de Vacances Nature.

Mi-avril, les évaluateurs ont finalement rendu leur rapport, source de conseils et de propositions de pistes de travail. La synthèse de ce travail a été présentée lors du dernier conseil d'école de l'année, le 18 juin 2024, conseil commun aux deux établissements.

Quel bilan ?

Le point fort est le climat scolaire : les enfants sont heureux de venir à l'école et d'apprendre ; les adultes aiment venir y travailler. L'ambiance est bonne, la bienveillance est de mise. Les parents interrogés ont confirmé ce sentiment de bien-être et de confiance réciproque.

Pour progresser, les axes à travailler sont par exemple la création d'un conseil des élèves, la coopération entre les deux écoles, une plus grande concertation entre les différents partenaires (enseignants, élus, parents d'élèves, Vacances Nature, personnel municipal) sur des sujets variés (activités, règles de vie, utilisation des locaux, etc.), des travaux d'aménagement ou de réfection sur les abords des écoles et les écoles en elles-mêmes, voire le regroupement des deux écoles en un groupe scolaire.

Suite à cette évaluation, des financements peuvent être sollicités dans le cadre du projet éducatif NEFLE (pour "Notre Ecole Faisons La Ensemble"). Les enseignants ont le projet de réaménager ou compléter les cours des deux écoles, afin que chaque enfant puisse trouver sa place lors des temps de récréation (activités physiques, expression, lecture, jardinage, etc.). L'équipement voire la réorganisation des deux cours d'école est ainsi en projet dans les deux à trois années à venir.



LE COIN DES ASSOS

Une association à (re)découvrir : Campagn'Art

Du 1er au 10 juillet, Campagn'Art avec "Un Festival à Villeréal" et le centre social ECLATS propose une dizaine d'ateliers créatifs avec Dany Lof, un artiste de Land Art qui est à Villeréal avec l'association "Les ateliers du soleil". En mai dernier, avec la directrice artistique du spectacle "Paris on the Road", il a rencontré les directrices des deux écoles villeréaloises, les animateurs de Vacances Nature, l'animatrice de l'EHPAD et des responsables du Club du Sourire, afin d'établir un planning pour ces ateliers qui se déroulent dans le jardin d'ECLATS. Si vous êtes intéressés par cette action, vous pouvez suivre d'autres ateliers ouverts à toutes et tous et proposés sur cette période.

Campagn'Art a été initiée en 2008. Ses membres, au fil des ans, ont créé des œuvres posées ou accrochées dans des chemins autour de la bastide. D'autres œuvres sont aujourd'hui dans l'espace public place de la Halle ou dans la mairie : le totem, l'hôtel à insectes, la contrebasse, le cheval en fer. L'objectif de ces ateliers est d'inciter les participants à poursuivre à la rentrée la création de sculptures ou d'installations, qui pourront prendre place dans les lieux où ils auront été créés, ou dans l'espace public, proposés aux regards de chacune et chacun.

Contact : pierre-henri.arnstam@orange.fr - 06.07.67.32.72



Journal trimestriel d'information municipale de Villeréal (Lot-et-Garonne) - N° 8 - Juillet/Août/Septembre 2024

Editeur : Mairie de Villeréal - Place de la Halle - 47210 Villeréal

Directeur de la publication : Jean-Jacques Caminade, maire de Villeréal

Secrétariat de rédaction, mise en page, illustration : Christelle Blavette

Imprimeur : www.printoclock.com

www.mairie-villereal.fr - La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal, est interdite.

